Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260408-DCM308042026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRINCÉ SÉANCE DU 8 AVRIL 2026

Le huit avril deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de la Commune de Princé s'est réuni à la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :
Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire – Madame JEUSSELIN Guylène, première adjointe – Monsieur GUILLOIS Rémy, deuxième adjoint – Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie, troisième adjointe – Madame TURCAS Colette – Monsieur BERTHIER Patrice – Monsieur FAUCHEUX Frédéric – Monsieur BOURGES Emmanuel – Madame HUET Laura, membres du conseil municipal.

Etaient absents : Madame THOUIN Séverine, absente excusée, a donné pouvoir à Monsieur FAUCHEUX Frédéric
Monsieur SIMON Philippe

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2026 par 9 voix pour.

Date de la convocation : 31 mars 2026
Secrétaire de séance : Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

ORDRE DU JOUR

1° - Création et élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)
2° - Création de la commission communale des impôts directs – proposition d'une liste
3° - Création de la commission chargée de la voirie et des espaces publics
4° - Création de la commission chargée des bâtiments communaux
5° - Création de la commission chargée de la communication
6° - Désignation d'un délégué à la commission de contrôle des listes électorales
7° - Désignation des délégués au CNAS
8° - Désignation des représentants de la Commune au sein du SDE 35
9° - Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
10° - Désignation des représentants de la Commune au sein du SMICTOM SUD EST 35
11° - Désignation d'un conseiller municipal « correspondant défense »
12° - Désignation d'un correspondant incendie et secours
13° - Subventions 2026
14° - Renouvellement du contrat informatique
15° - PATA 2026 – demande de fonds de concours auprès de Vitré Communauté
16° - Demande d'agrément « chantier et stage à caractère éducatif »
17° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose que soient retirées de l'ordre du jour les questions :
9° - Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
10° - Désignation des représentants de la Commune au sein du SMICTOM SUD EST 35
Par 10 voix pour, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire aux fins demandées.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260408-DCM308042026-DE

3° - Création de la commission chargée de la voirie et des espaces publics

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions peuvent être formées au cours de chaque séance du conseil municipal ou avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil municipal.

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des travaux du Conseil Municipal, de préparer les dossiers concernant la voirie et les espaces publics ;

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- décide d'instituer une commission chargée de la voirie et des espaces publics
- décide de fixer à **4** le nombre de membres siégeant à cette commission

- En sont désignés membres :
Monsieur GUILLOIS Rémy
Monsieur FAUCHEUX Frédéric
Monsieur SIMON Philippe
Madame HUET Laura

La présente délibération est adoptée par 10 voix.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Princé, le 9 avril 2026

Le Maire,

Jean-Claude DENOUAULT

MAIRIE DE PRINCÉ (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,

Mélanie MARTINEZ AUBERT